

Rencontre DR/OS du 11 février 2016

Présents pour l'administration : Ghislaine Gibello, Gwladys Maure.

Présents pour les syndicats : Patrick Guedj et Ivan Guermeur (SNCS-FSU), Patrick Schevin et Marie-Claude Quidoz (Sud-Recherche), Philippe Falque (SGEN-CFDT), Lucienne Excoffon (SNPTES-UNSA), Nathalie Bonneaud et Gilles Niel (SNTRS-CGT)

En préambule, Mme Gibello annonce son départ de la DR à partir du 1^o février 2017.

1- De plus en plus d'agents, affectés à des animaleries viennent nous voir car l'ambiance y est délétère. Que se passe t il? En avez-vous un retour?

Mme Maure prend la parole mais est coupée par Mme Gibello qui dévie sur la question deux.

2- L'animalerie de l'IGMM (ex-ZPA) ? quel statut ? privé ou pas privé? Est-ce le futur devenir de toutes nos plate-formes d'animalerie?

Depuis la précédente rencontre DR/OS du 8 décembre, aucun changement en ce qui concerne le devenir de cette animalerie, donc pas de précision sur le cahier des charges pour la future société privée qui doit gérer la ZPA. Dans un cas analogue à Orléans, une partie du personnel est restée CNRS.

Mme Gibello affirme que la présence de personnels CNRS est justifiée dans une animalerie si le travail nécessite de l'expérimentation. Nous réaffirmons que de nombreux animaliers sont des techniciens formés à l'expérimentation et que les cantonner à des postes d'élevage est totalement inintéressant, et peut nuire à leur carrière.

3- Le comité des usagers du restaurant dans le comité de gestion. Pourquoi les syndicats en tant que représentants du personnel n'y sont plus? Pourriez-vous nous procurer un exemplaire de la décision n°000029 DRH du 9 juin 2000 portant organisation de la restauration sociale au CNRS et de la circulaire n°02003DRH du 17 décembre 2002 ?

Les syndicats en tant que représentants du personnel ne sont plus présents dans ce comité, suite aux décisions DRH ci-dessus. Ce n'est pas une obligation légale même si dans le passé nous y étions présents en tant que syndicats. Organiser des élections représente une trop lourde charge pour la DR.

Sur l'ensemble de la DR, il y a eu 2 candidats volontaires au comité des usagers (Nathalie Bonneaud et Stephan Mora du SNTRS-CGT). Les autres syndicats présents ne réagissent pas.

A propos de l'écran de communication situé dans la file d'attente du restaurant, il est géré par le CNRS avec des infos CNRS et Sodexo. Les retards à l'installation sont dûs au fait qu'il est géré par un prestataire national.

Enfin une boîte mail générique, pour que les agents puissent communiquer sur le restaurant, existe. Son adresse est visible à l'entrée du restaurant.

4- le RIFSEEP. Quelles nouvelles du CNRS? Serons-nous exemptés de cette mesure ou bien sera-t-elle appliquée et quand?

Vue la récente venue du DGDR le 9 février à Montpellier, nous ne discuterons pas de ce point.

En tant que syndicat nous nous sommes invités à cette rencontre et avons été les seuls à poser des questions. Les personnels invités se sont très peu exprimés. Monsieur Coudroy n'a fait aucune présentation, il a directement donné la parole aux personnels présents.

Pour mémoire, le 9 février, Mr Coudroy a en partie répondu à la question de la cotation des fonctions qui doit servir de base au calcul du montant de la partie IFSE du RIFSEEP, en affirmant que cette cotation serait calquée sur les grades actuels ce qui représente un virage important de la direction. L'IFSE ne serait plus déconnectée des grades.

Sur nos inquiétudes quant au montant de cette prime au cours du temps (au bout de 4 ans maximum, le montant est revu à la hausse ou à la baisse), le DGDR répond que nos primes ne baisseront pas vu que le budget global devrait augmenter !

5- Jusqu'à quand l'accès au campus CNRS sera perturbé par ces pseudo-mesures de sécurité non seulement inutiles mais honteuses ?

Mme Gibello s'indigne du ton de la question puis rappelle que le plan Vigipirate a été renforcé suite à la note du CNRS du 4 décembre 2015 et qu'en accord avec le fonctionnaire défense, elle continuera à faire respecter cette note tant qu'il n'y aura pas de levée du plan Vigipirate. Elle ne fait pas de commentaires sur l'efficacité de la mesure.

Il y aura des financements complémentaires par le CNRS. Ce problème devrait remonter par le CHSCT.

6- Que dit la loi ou la réglementation concernant les obligations de l'employeur au sujet des parkings? Est-il normal qu'il n'y ait pas de places prévues en quantité suffisante, route de Mende ?

Pas de réponse directe à la première question. Il n'y aura pas de places supplémentaires sur le campus pour le moment. 180 places sont prévues à l'achèvement de la construction, ainsi que 2 garages à vélos supplémentaires, juste quelques signalisations au sol en plus. Le parking visiteurs doit être réintégré au campus (ce qui ne change rien au problème!). Le parking de Montmaur peut accueillir une centaine de véhicules (sur place nous en comptons une quarantaine maximum) et est destiné aux personnes qui viennent manger à la cantine le midi.

Le remboursement du TRAM se fera sur les abonnements à la semaine, au mois et à l'année. Il y a eu une demande faite à la TAM d'augmenter la rotation de la navette St Eloi et du 22.

Un système de macarons sera mis en place pour le 22 février et permettra de filtrer les véhicules des agents (doctorants et CDD compris) travaillant dans les unités des deux campus (route de Mende et Arnaud de Villeneuve).

7- Infos diverses

- La convention de restauration pour que les agents INSERM puissent manger "Sodexo" a été signée.
- Les CDD ont le droit de concourir sur les postes de promotions concours interne mais pas sur les NOEMI. Les concours réservés Sauvadet vont se prolonger en 2017, il y a donc au moins une session de plus de prévue.
- En ce qui concerne l'échec de l'IDEX il y a actuellement un debriefing au ministère.